

Etape 0 – Introduction à la démarche

Comprendre la démarche et choisir la bonne version du pas à pas méthodologique

Ce support a été produit par l'ANCT lors de l'expérimentation lancée en novembre 2022 pour accompagner 6 collectivités territoriales pilotes dans l'élaboration de leur stratégie Numérique responsable. Il a ensuite été mis à jour à base des retours d'expérience des 18 collectivités territoriales ayant participé à la Vague 1, qui s'est déroulée entre septembre et décembre 2023.

Il est mis à disposition de tous les acteurs en libre-accès [dans la boîte à outils Numérique responsable de l'ANCT](#) pour servir de modèle.

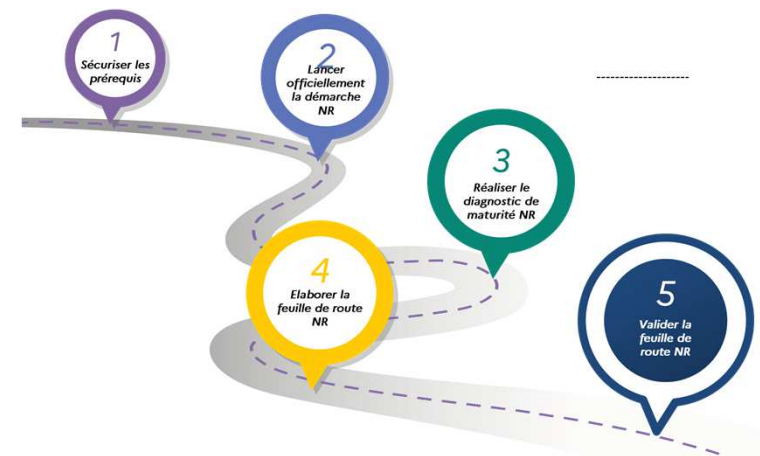
Il peut donc être repris, modifié, complété. La typographie Marianne® est réservée aux administrations publiques.



Présentation du pas à pas méthodologique Numérique responsable

- Cette boîte à outils (pas à pas méthodologique) a pour objectif **d'accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration d'une feuille de route Numérique responsable (NR)** largement focalisée sur la **réduction de l'empreinte environnementale** du numérique à l'échelle de leur périmètre maîtrisable.
- Elle est issue de l'expérimentation lancée par l'ANCT en novembre 2022 pour accompagner **6 collectivités territoriales** dans l'élaboration de leur stratégie Numérique responsable. Ces 6 collectivités **ont coconstruit les ressources méthodologiques qu'elles ont testées** tout au long de la vague pilote.
- Elle a ensuite été perfectionnée à base des retours d'expérience **des 18 collectivités territoriales** de la **Vague 1**, qui s'est déroulée entre septembre et décembre 2023.

2 versions du pas à pas dont une « Démarche Numérique responsable » et une « Démarche Numérique responsable Flash » (voir différenciation diapositive 5) ...
... chacune avec **5** phases méthodologiques
pour un total de **5** supports prêts et adaptables
et **3** outils faciles d'utilisation
... pour un **accompagnement précis et méthodique** tout au long de l'élaboration de la feuille de route



Pourquoi se doter d'une feuille de route Numérique responsable ?



Répondre aux enjeux réglementaires

- Afin de se conformer à la loi pour la réduction de l'empreinte environnementale du numérique du 15 novembre 2021 (dite « loi REEN »)
- Le décret d'application a été publié au JORF le 29 juillet 2022 et précise cet article de loi, en listant les **principales thématiques à prendre en compte** – achat public, mesure, sensibilisation, cycle de vie du matériel informatique, etc.



Réduire son impact environnemental

- Dans le but de **réduire l'impact environnemental du numérique** qui est aujourd'hui une **source croissante de pollution** y compris pour les collectivités territoriales (émissions de gaz à effet de serre, déchets, etc.).
- La feuille de route permet de **capitaliser sur les initiatives existantes et de prioriser les actions que souhaite mener la collectivité** pour réduire son impact numérique.



Accélérer la transition écologique du territoire

- Pour **positionner l'engagement environnemental et sociétal au cœur des valeurs de la collectivité** et être un **acteur actif de la lutte et de l'adaptation au changement climatique** sur son territoire, en œuvrant au déploiement de solutions digitales.

Les collectivités font parfois déjà du Numérique responsable sans le savoir - Exemples

Parc informatique

MAÎTRISER L'USAGE DES POSTES

Contrôler l'utilisation des appareils pour diminuer leur consommation

OPTIMISER LE PARC DE MATÉRIELS

Réutilisation, reconditionnement et recyclage du matériel en fin de vie

Comportements des utilisateurs

FAIRE ADOPTER DES ECO-GESTES AUX UTILISATEURS

Sensibiliser aux impacts des pratiques : streaming, Internet et les économies d'énergie, les équipements électroniques

Application

RATIONALISER LE PORTEFEUILLE APPLICATIF

ÉCO-CONCEPTION ET ACCESSIBILITÉ DES APPLICATIONS

Achats

FOURNISSEURS ÉCO-RESPONSABLES

Politique d'achat durable et implication des fournisseurs

Implications du pas à pas méthodologique

Objectifs

1. Formaliser une proposition de **stratégie adaptée** à la collectivité
2. Doter la collectivité d'une **vision claire de ses priorités** et de la manière de les mettre en œuvre et pilotables dans la durée

Enjeux

1. S'accorder sur un **niveau d'ambition** et un **périmètre d'application**
2. **Prioriser les actions** à mettre en place et initier le passage à l'action
3. Réussir la **mobilisation** des parties prenantes

Critères de réussite

1. Assurer la **mobilisation** de toutes les parties prenantes **aux profils variés** pour co-construire la stratégie, dont des élus
2. Stabiliser un **binôme élu-référent** pour assurer une portée politique du projet
3. **Capitaliser sur les réflexions et initiatives déjà existantes** (ne pas repartir de rien)
4. Mettre en place des instances de **suivi et de validation des travaux** de la démarche pour s'assurer de son bon déroulement

Cette démarche représente en moyenne **1/3 d'ETP**.

Cette estimation peut varier en fonction du choix de la version du pas à pas, du nombre de référents, et du fonctionnement interne de la collectivité. Elle n'est pas répartie de manière homogène sur les différentes étapes. Les étapes 3 et 4 représentent notamment une charge amplifiée dû au besoin de mobiliser les parties prenantes.

Deux versions du pas à pas méthodologique

Afin de répondre aux besoins spécifiques des collectivités territoriales qui varient en fonction de leur taille (nombre d'habitants), de leur maturité sur le Numérique responsable et de la présence ou non d'une Direction des Systèmes d'Information, deux versions différentes du pas à pas méthodologiques sont mises à votre disposition.

DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Version complète du pas à pas

- MA COLLECTIVITÉ A PLUS DE 3 500 HABITANTS
- MA COLLECTIVITÉ A SA PROPRE DSI

Veillez utiliser cette version du pas à pas méthodologique si votre collectivité a plus de 3 500 habitants et/ou sa propre DSI.

Elle comprend des outils qualitatifs et quantitatifs permettant un **diagnostic complet** ainsi que des étapes méthodologiques facilitant **l'élaboration d'une feuille de route déclinée autour de 7 dimensions** clés du Numérique responsable (stratégie et gouvernance, mesure, achats, transformation du numérique, DEEE et Economie Circulaire, sensibilisation, le numérique pour un territoire éco-responsable).

DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE FLASH

Version simplifiée du pas à pas

- MA COLLECTIVITÉ A MOINS DE 3 500 HABITANTS
- MA COLLECTIVITÉ N'A PAS SA PROPRE DSI

Veillez utiliser cette version du pas à pas méthodologique si votre collectivité a moins de 3 500 habitants et/ou n'a pas sa propre DSI.

Elle comprend des outils qualitatifs et quantitatifs **simplifiés** permettant un **premier état des lieux** du Numérique au sein de votre collectivité, ainsi qu'une **première réflexion sur les leviers d'actions qui doivent s'en suivre**. Elle implique une collaboration avec le prestataire SI.

Fin de l'étape 0

Etape suivante :
« Sécuriser les prérequis »

